

Atelier mené dans le cadre de la session plénière – après midi

> Etat des lieux comparé des équipes de médiation en LR et en MP

En présence d'une dizaine de participants LR et MP dont Marie Bonfils et son **homologue en LR**

En Languedoc-Roussillon, il n'y a pas de réseau existant depuis plus de 10 ans. Des rencontres entre les directions de certaines structures avaient eu lieu précédemment tous les 2 ans. Et en 1994, l'association le « Club des 5 » réunissait quelques structures mais s'est vite essouffée faute de coordinateur.

Aujourd'hui, le seul moment de rencontre entre les responsables des publics se fait dans le cadre d'un parcours de découverte d'art moderne et contemporain pour les lycéens. 2 RDV par an ont lieu pour le lancement et le bilan du projet. Lieu Commun (Toulouse) a rejoint le dispositif cette année.

Il n'y a donc pas de réseau constitué pour le moment en LR, chaque médiateur opérant seul ou avec son équipe (plusieurs structures ont des services des publics constitués de 2 à 4 personnes) dans sa structure.

Rappel de l'historique du réseau LMAC qui n'était pas aussi structuré et constitué sous forme d'atelier de travail à ses débuts. 15 ans d'existence et de confiance entre les acteurs ont été nécessaires pour qu'aujourd'hui – et depuis 8 ans désormais – un travail de terrain puisse se développer tout au long de l'année.

Etapes et éléments clés de la constitution du LMAC :

- la volonté politique et l'accompagnement financier : encouragement par la Région MP et la DRAC dès le début (**financement à 4000 euros / 4000 euros ?**). Témoin d'une volonté politique mais impulsée par une personne (Marie Angelé) convaincue de la nécessité de former les équipes sur le terrain qui n'avaient pas de formation pro en médiation culturelle (début de la mise en place de ces postes et début des formations universitaires).
- Importance de l'inscription du réseau dans une convention collective écrite.
- Rôle fondamental d'un coordonnateur rémunéré : le rôle pilote et pivot de Dominique Blanc qui a impulsé le réseau et le suit depuis sa naissance. Parfaite connaissance de l'historique et des enjeux du réseau, gestion horizontale et en mutualisation : capacité à déléguer sans problématique de pouvoir ni d'égo.
- 2008 : rencontre du réseau breton et lancement des groupes de travail formés à partir des problématiques du terrain de chaque structure. Plusieurs ateliers se sont développés : médiation/programmation (sur la question de la place du médiateur dans l'élaboration d'une exposition), médiation écrite ou indirecte (question de la signature du médiateur, ..), péricolaire (relation médiateur/animateur), ... (cf historique sur le site internet : www.lmac-mp).
- Puis structuration et communication : nom LMAC, logo, chartre graphique, site internet... Ouverture nationale et affirmation du réseau qui devient une chartre en interne et un label pour les structures et la Région.
- Posture particulière : laboratoire, « main dans le cambouis », recherche, partage sans obligation de résultat

Zoom sur une situation singulière en LR (notamment pr le CRAC et Sérignan) :

Illusion et Macadam (www.illusion-macadam.coop)

Sous-traitance des médiateurs en mission très ponctuelle (exposition par expo). Difficulté de projection et d'engagement : précarisation, turn-over des personnes, difficulté de formation.

Interroge la relation concepteur/exécutant : souvent pas la même personne et pas les mêmes conditions de travail.

A l'inverse : une équipe en place depuis longtemps crée une habitude (voir récurrence) de médiation, c'est une marque d'identité sur le lieu et d'un lien personnalisé avec le public.

(conditions de travail à la Fondation espace écureuil, Toulouse, au Parvis, Ibos, aux Abattoirs, Toulouse..).

Mise en parallèle des forces et difficultés à l'échelle d'une structure et d'un réseau.

Pose la question des statuts des médiateurs :

> Revoir la chartre des médiateurs via Médiation Culturelle association

(<http://www.mediationculturelle.net/charte-deontologique/>)